



Fédération Française des
Stations Vertes de Vacances
Et des Villages de Neige

Cotisations 2026

‘Station Verte’

(Montants votés par l'Assemblée Générale du 16 octobre 2025)

Les communes adhérentes versent à la Fédération une cotisation annuelle basée sur le nombre d'habitants*.

Stations Vertes comptant moins de 2 000 habitants : **960 Euros**

Stations Vertes comptant de 2 001 à 5 000 habitants : **1 600 Euros**

Stations Vertes comptant de 5 001 à 8 000 habitants : **2 560 Euros**

Stations Vertes comptant de 8 001 à 10 000 habitants : **3 200 Euros**

Fait à Dijon, le 29 octobre 2025

* source : population municipale INSEE (dernière population légale millésimée)